



Pacte de responsabilité bataille de chiffres entre Medef et syndicats

Eric Piermont, AFP, le 17.01.2016

Selon le Medef, le pacte de responsabilité a donné lieu à la signature de 56 accords de branche, dont 83% comportent des engagements sur l'emploi. Les syndicats réfutent ces chiffres.

Le Pacte de responsabilité est-il vraiment efficace? Ce dispositif, instauré sous François Hollande en 2013, visait à réduire les charges des entreprises afin d'inciter ces dernières à embaucher davantage.

Chaque branche professionnelle devait négocier avec ses syndicats des contreparties à ces allègements fiscaux sur les salaires.

Le gouvernement tablait sur 190.000 créations de postes à horizon 2017.

À un an de l'échéance, et deux ans après son entrée en vigueur, le Medef assure que les entreprises ont joué le jeu.

Les syndicats n'y croient pas.

L'organisation patronale assure que 56 branches professionnelles parmi les 78 qui adhèrent au Medef auraient signé un accord avec leurs syndicats, dans le Journal du Dimanche ce 17 janvier.

Tout du moins, certaines d'entre elles ont "établi un relevé de conclusions".

"Un accord instaure la confiance"

Certes, l'industrie pharmaceutique, l'ameublement et la sécurité privée n'ont toujours pas signé de tels accords.

Mais le Medef avance que 11 millions de salariés sont concernés par ces avancées, dont 8 millions par des accords à proprement parler.

83% de ces accords contiennent en outre des mesures pour l'emploi de jeunes et de seniors, à en croire l'organisation de l'avenue Bosquet.

62% sur des contrats en alternances – c'est le cas dans la chimie notamment- 12% sur des mesures destinées à accroître le pouvoir d'achat des salariés.

"C'est éminemment positif.

On fait un mauvais procès au Medef, la mobilisation n'a jamais faibli.

On sait bien qu'une signature ne crée pas automatiquement des emplois mais elle instaure de la confiance", a déclaré au JDD un membre de l'organisation.

Des "pseudo-accords"

Du côté des syndicats, l'écho est tout autre. La CFDT dénonce les chiffres du Medef, estimant que les "pseudo-accords" qu'évoque l'organisation ne sont "qu'une refonte de négociations obligatoires ou déjà engagées".

Les représentants du personnel préfèrent se baser sur le décompte effectué par le gouvernement: seuls 14 accords comptabilisés dans les 50 grandes branches observées par les services de l'État, et 7 autres dans des branches plus petites.

"Les entreprises ont eu l'argent et il n'y a pas eu un million d'emplois", déplore la CGC.

A Manuel Valls de jouer les arbitres.

Le Premier ministre a promis une rencontre fin janvier pour discuter des effets du dispositif. □